

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE SPÉCIALE
LE MARDI, 14 DÉCEMBRE 2021 – 19 H 30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Saint-Pie, tenue le mardi, 14 décembre 2021 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Sont présents :

Le maire et président d'assemblée, monsieur Mario St-Pierre;
Mesdames les conseillères, Sylvie Guévin, Geneviève Hébert et Pascale Pinette;
Messieurs les conseillers, Pierre Blais, Luc Darsigny et Rock Provençal.

Également présentes :

La directrice générale, Madame Dominique St-Pierre et la greffière, Madame Annick Lafontaine.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion et projet de règlement de taxation numéro 212-2022
5. Avis de motion et projet de règlement 180-2022 modifiant le règlement 180-2015 relatif au programme de revitalisation de certains secteurs (congé de taxe) – période d'éligibilité
6. Avis de motion et projet de règlement numéro 255 modifiant le règlement numéro 240 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 651 525 \$
7. Adoption du règlement numéro 31-2021 modifiant le règlement 31-2015 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens et des services municipaux
8. Adoption du règlement numéro 254 relatif aux ententes portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux
9. Taux d'intérêt sur les arrérages pour l'année 2022 et applicable à toute somme due à la Ville de Saint-Pie
10. Projet d'aménagement de la bibliothèque – plans et devis – octroi du mandat
11. Appropriation des surplus accumulés non affectés en surplus accumulés affectés (budget 2022)
12. Finances – Comptes présentés au 14 décembre 2021
13. Période de questions
14. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière confirme qu'un avis de convocation a été dûment acheminé à chacun des membres du conseil municipal conformément aux dispositions de la loi.

37-12-2021 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Rock Provençal, appuyé par Luc Darsigny et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 14 décembre 2021 soit adopté avec l'ajout du point suivant :

10. Projet d'aménagement de la bibliothèque – plans et devis – octroi du mandat

Adoptée à l'unanimité des conseillers

38-12-2021 **4. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 212-2022 RELATIF AUX TAUX DE LA TAXATION, DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022**

AVIS DE MOTION est donné par Sylvie Guévin qu'à une assemblée subséquente le règlement de taxation 212-2022 sera présenté pour adoption.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 212-2022 relatif aux taux de la taxation, de la tarification des services municipaux et des conditions de perception pour l'exercice financier 2022.

L'objet de ce règlement vise à établir les taux de la taxation, de la tarification des services municipaux et des conditions de perception pour l'exercice financier 2022.

39-12-2021 **5. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 180-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 180-2015 RELATIF AU PROGRAMME DE REVITALISATION DE CERTAINS SECTEURS (CONGÉ DE TAXE) – PÉRIODE D'ÉLIGIBILITÉ**

AVIS DE MOTION est donné par Pierre Blais qu'à une assemblée subséquente le règlement 180-2022 sera présenté pour adoption.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 180-2022 modifiant le règlement 180-2015 relatif au programme de revitalisation de certains secteurs.

L'objet de ce règlement vise à établir la période d'éligibilité des demandes de permis, soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023.

40-12-2021 **6. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 255 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 240 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 2 651 525 \$**

AVIS DE MOTION est donné par Rock Provençal qu'à une assemblée subséquente le règlement numéro 255 sera présenté pour adoption.

Ce même conseiller dépose le projet de règlement numéro 255 modifiant le règlement numéro 240 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 651 525 \$.

L'objet de ce règlement vise à mettre à jour le montant de la dépense et de l'emprunt reliés à ces travaux.

41-12-2021 **7. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 31-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 31-2015 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA FOURNITURE OU L'UTILISATION DES BIENS ET DES SERVICES MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 décembre 2021 et qu'un projet de règlement a également été adopté;

CONSIDÉRANT qu'une copie du règlement a été régulièrement remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence, il est proposé par Luc Darsigny, appuyé par Pascale Pinette et résolu :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 31-2021 modifiant le règlement numéro 31-2015 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens et des services municipaux.

L'objet du règlement vise la mise à jour des tarifs des biens et services municipaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

42-12-2021 **8. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 254 RELATIF AUX ENTENTES PORTANT SUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES ET AUX ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été donné à la séance du 7 décembre 2021 et qu'un projet de règlement a également été adopté;

CONSIDÉRANT qu'une copie du règlement a été régulièrement remise à chacun des membres du conseil à l'intérieur des délais prévus à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence, il est proposé par Geneviève Hébert, appuyé par Rock Provençal et résolu :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 254 relatif aux ententes portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux.

L'objet du règlement vise la mise à jour de notre règlement portant sur les ententes avec les promoteurs et l'ajout du partage de coûts dans le cas où les travaux sont effectués pour le promoteur et pour la Ville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

43-12-2021 **9. TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2022 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE À LA VILLE DE SAINT-PIE**

CONSIDÉRANT que le conseil décrète à chaque année le taux d'intérêt applicable sur les arrérages pour toute somme due à la ville de Saint-Pie;

En conséquence, il est proposé par Luc Darsigny, appuyé par Pascale Pinette et résolu :

Que le conseil décrète qu'à compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 5 % pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

44-12-2021 **10. PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – PLANS ET DEVIS – OCTROI DU MANDAT**

Il est proposé par Geneviève Hébert, appuyé par Sylvie Guévin et résolu :

QUE le conseil octroie le mandat pour la réalisation des plans et devis pour l'aménagement de la bibliothèque à la firme GeniMac experts-conseils, pour un montant forfaitaire de 33 100 \$, plus taxes, selon leur soumission datée du 9 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

45-12-2021 **11. APPROPRIATION DES SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS EN SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS (BUDGET 2022)**

Il est proposé par Pierre Blais, appuyé par Luc Darsigny et résolu :

D'autoriser l'affectation des surplus accumulés non affectés en surplus accumulés affectés (budget 2022) pour un montant de 1 027 725 \$ pour les items suivants :

Immobilisations incendie :	36 075,00 \$
Immobilisations administration :	3 500,00 \$
Immobilisations loisirs :	808 350,00 \$
Immobilisations PR :	10 000,00 \$
Immobilisations voirie :	18 100,00 \$
Équilibrage du budget 2022 :	151 700,00 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

46-12-2021 **12. FINANCES - COMPTES PRÉSENTÉS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil entérine la liste des comptes présentés en date du 14 décembre 2021;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Guévin, appuyé par Pascale Pinette et résolu :

D'approuver et d'entériner les dépenses et les paiements des comptes présentés :

Liste des comptes présentés : 410 474.94 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est réservée pour les questions portant sur les sujets à l'ordre du jour de la présente séance.

47-12-2021 **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, il est proposé par Geneviève Hébert, appuyé par Rock Provençal et résolu :

QUE la séance soit levée à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers